

COVID-19 ([page 3](#))

En S20, la diminution de la circulation du SARS-CoV-2 et des indicateurs hospitaliers se poursuit dans l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes. L'impact hospitalier est maintenant plus limité avec 329 nouvelles admissions pour COVID-19 dont 36 en soins critiques dans la région.

→ Plus d'informations dans le [Point épidémiologique national](#)

Surveillance des épidémies saisonnières

Grippe :

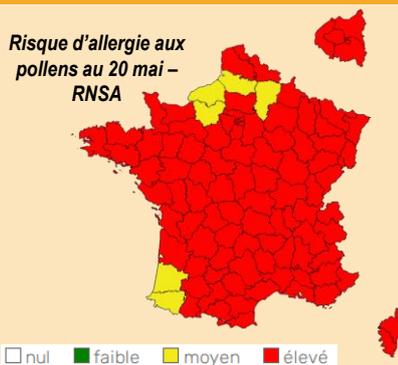
Toutes les régions de France métropolitaine sont en phase inter-épidémique.

→ Plus d'informations dans le [Point épidémiologique national](#)

La circulation du SARS-CoV-2 étant toujours active, le respect de l'application des mesures barrières (port du masque notamment en présence de personnes fragiles et dans les espaces clos, lavage des mains et aération régulière des lieux fermés), reste nécessaire. De plus, l'effort de vaccination doit se poursuivre, notamment en ce qui concerne la deuxième dose de rappel chez les personnes éligibles, dont les plus âgés et les immunodéprimés. Le suivi des autres mesures préconisées reste également nécessaire en cas de symptômes, de test positif ou de contact à risque.

Autres surveillances

Risque d'allergie aux
pollens au 20 mai –
RNSA



Allergies :

Le risque d'allergie est élevé ([Réseau national de surveillance aérobiologique](#)) pour les pollens de graminées dans toute la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Mortalité toutes causes :

En S19, excès non significatif tous âges et excès modéré significatif chez les 65-84 ans

Actualités – Faits marquants

• Premières chaleurs

L'épisode décrit par Météo-France comme « chaud et remarquable par son intensité pour un mois de mai et sa précocité » a pris fin en début de semaine. Cet épisode a occasionné un nombre non négligeable d'actes SOS Médecins et de passages aux urgences pour coup de chaleur. Aussi, il est utile de rappeler les [consignes de prévention](#) qui concerne chacun d'entre nous. Il est également important de rappeler que l'exposition au soleil (rayons UV) peut présenter des risques. [Des gestes simples peuvent être adoptés par tous.](#)

• Emergence de cas de Monkeypox en Europe et dans le monde : mise en place d'une surveillance renforcée en France

Des cas de Monkeypox sans lien direct avec un voyage en Afrique du Centre ou de l'Ouest ou des personnes de retour de voyage ont été signalés au Royaume-Uni, au Portugal, aux USA, des cas suspects sont en cours d'évaluation dans de nombreux pays et la situation évolue donc très rapidement. En France, les infections par ces virus font l'objet d'une surveillance pérenne par le dispositif de la déclaration obligatoire. Compte tenu des alertes européennes en cours, la surveillance de ces infections est renforcée par Santé publique France et des messages d'informations et d'alerte sont adressés aux professionnels de santé, [pour en savoir plus](#). Au 23 mai 2022, 3 cas confirmés de Monkeypox ont été rapportés en France ([Point de situation au 23 mai](#)).

[Communiqué de presse de la Haute Autorité de Santé](#) : recommandation de vacciner les adultes et professionnels de santé après une exposition à la maladie.

• Bilan de la qualité de l'air en Auvergne-Rhône-Alpes

Le [bilan de la qualité de l'air d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes](#) pour l'année 2021 est désormais disponible. Il confirme l'amélioration de la qualité de l'air sur ces dix dernières années mais rappelle l'importance de poursuivre les efforts, dans un contexte où l'air est au centre de multiples enjeux sociétaux, [pour en savoir plus](#).

INDICATEURS CLES EN AUVERGNE-RHONE-ALPES

Pathologie	Indicateur	S20	Evolution	
COVID-19	Nouveaux cas confirmés	18 164		
	Taux d'incidence (/100 000 personnes)	226	- 26%	
	Taux de dépistage (/100 000 personnes)	1 414	- 10%	
	Taux de positivité (% testés)	16,0%	- 3,4 points	
	Actes SOS Médecins	- *		
	Part d'activité (% actes)	- *		
	Nouveaux épisodes en ESMS**	24	+ 8 épisodes	
	- Résidents, cas confirmés**	255	- 142 cas	
	- Personnel, cas confirmés**	97	- 28 cas	
	- Décès dans l'établissement**	8	+1 décès	
	Passages aux urgences	244	- 18%	
	Part d'activité (% passages)	0,5%	- 0,2 point	
	Nouvelles hospitalisations tous services	329	- 34%	
	Nouvelles admissions en services de soins critiques	36	- 20%	
	Nouveaux décès hospitaliers	36	- 20 décès	
	Au 24 mai 2022			
	Hospitalisations tous services	1 707	- 10%	
	Personnes en services de soins critiques	97	- 3%	
	Nombre de décès par certification électronique	47	- 6 décès	
	Au 23 mai 2022			
Couverture vaccinale ≥1 dose	77,7%	inchangée		
Couverture vaccinale schéma complet	76,9%	inchangée		
Couverture vaccinale dose de rappel	57,5%	+ 0,1 point		

Mortalité toutes causes	Excès de décès**	En S19, excès non significatif tous âges et excès modéré significatif chez les 65-84 ans
--------------------------------	------------------	--

* Les données SOS médecins ne sont pas produites en raison des effectifs incomplets des associations SOS Médecins de St-Etienne et Clermont-Ferrand (problème technique national touchant la transmission des données depuis le 16/02/2022) et de l'association SOS Médecins Lyon

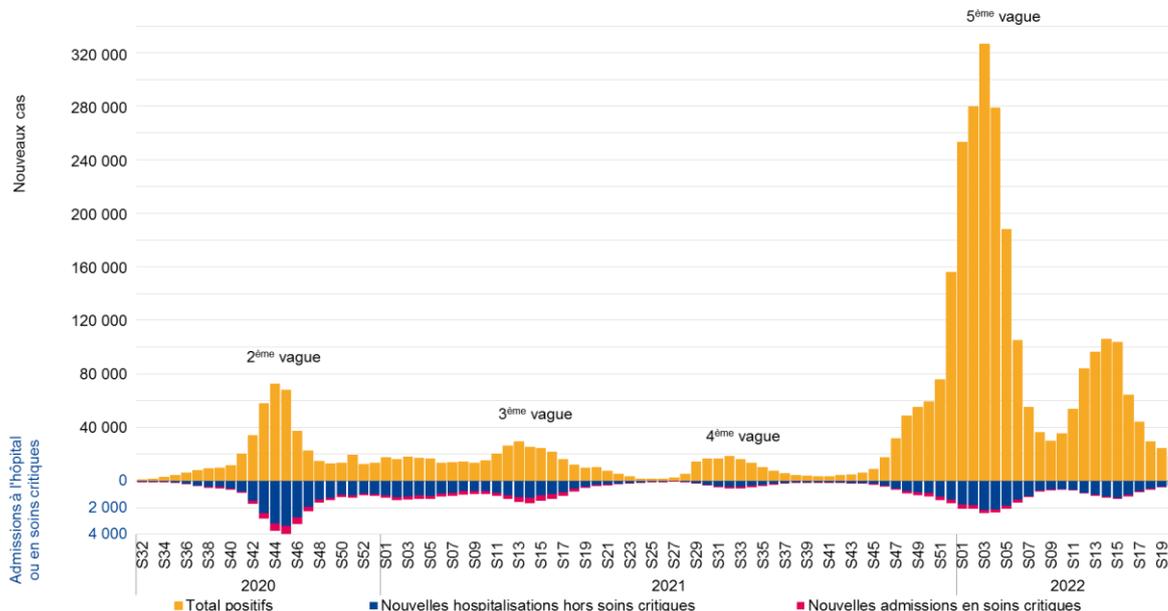
** Données de la S20 non consolidées, publication des données de la S19.

Tendances : augmentation ; diminution ; stabilité

COVID-19

La Figure 1 rapporte les nombres de nouveaux cas confirmés d'infections à SARS-CoV-2 et de nouvelles hospitalisations pour COVID-19 (dont les admissions en soins critiques) par semaine depuis août 2020, période couvrant toutes les vagues épidémiques à l'exception de la première. En S20, le nombre de cas confirmés ainsi que le nombre de nouvelles hospitalisations diminuent.

Figure 1 : Evolution du nombre de nouveaux cas positifs d'infections à SARS-CoV-2, des nouvelles hospitalisations et des admissions en soins critiques pour COVID-19, par semaine, Auvergne-Rhône-Alpes, du 08/08/2020 au 22/05/2022. Sources : SI-DEP et SI-VIC. données au 25/05/2022*.



* Les échelles sont différentes pour les nombres de cas et les nombres d'hospitalisations.

Consulter les données nationales :

- Surveillance des urgences et des décès SurSaUD® (Oscour, SOS Médecins, Mortalité) : [cliquez ici](#)
- Surveillance de la mortalité : [cliquez ici](#)

Certification électronique des décès : depuis 2007, l'application CertDc permet aux médecins de saisir en ligne un certificat de décès et d'en transmettre quasi immédiatement le volet médical auprès des services en charge de l'analyse des causes de décès (CépiDc-Inserm) et de la veille sanitaire (Santé publique France). Ce dispositif présente plusieurs avantages pour les médecins. [Pour en savoir plus.](#)

Parution du [Décret n° 2022-284 du 28 février 2022](#) relatif à l'établissement du certificat de décès

Remerciements :

Nous remercions les partenaires qui nous permettent d'exploiter les données pour réaliser cette surveillance :

- Services d'urgences du réseau Oscour®,
- Associations SOS Médecins,
- Services de réanimation,
- le Réseau Sentinelles de l'Inserm,
- Le CNR Virus des infections respiratoires (Laboratoire de Virologie-Institut des Agents Infectieux, HCL)
- Les établissements hébergeant des personnes âgées
- Les mairies et leur service d'état civil
- L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)
- L'ensemble des professionnels de santé qui participent à la surveillance
- Les équipes de l'ARS ARA notamment celles chargées de la veille sanitaire et de la santé environnementale

Directrice de la publication :

Geneviève CHENE
Santé publique France

Responsable :

Christine SAURA

Comité de rédaction :

Thomas BENET
Elise BROTTE
Emmanuelle CAILLAT-VALLET
Delphine CASAMATTA
Colombe CHEVALIER
Méline FANJUL
Erica FOUGERE
Fatima MAAROUFI
Anna LLOYD
Kate NDOCKO
Philippe PEPIN
Garance TERPANT
Alexandra THABUIS
Emmanuelle VAISSIERE
Jean-Marc YVON

Diffusion :

Cellule régionale Auvergne-Rhône-Alpes

Tél. 04.72.34.31.15

cire-ara@santepubliquefrance.fr

Retrouvez-nous sur : santepubliquefrance.fr

Twitter : [@sante-prevention](https://twitter.com/sante-prevention)

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
Liberté Égalité Fraternité

COVID-19

Depuis le **14 mars 2022** le port du masque n'est plus obligatoire*

Le port du masque reste RECOMMANDÉ

- pour les personnes à risque de développer une forme grave
- pour les personnes symptomatiques ou cas contacts

POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES PLUS FRAGILES, CONTINUONS D'APPLIQUER LES GESTES BARRIÈRES.

- Porter un masque lorsque c'est obligatoire ou recommandé
- Aérer chaque pièce 10 minutes toutes les heures
- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- Saluer sans contact de main et éviter les embrassades

*sauf dans les transports, les lieux de santé et de soins.

GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000

MAÎTRISEZ LES BONS GESTES CONTRE LES VIRUS DE L'HIVER

- Eternuer dans son coude.
- Se laver les mains régulièrement.
- Porter un masque jetable.
- Utiliser un mouchoir à usage unique.

Logos: République Française, Assurance Maladie, Santé publique France